



Bulletin



Mortalité par cause

Date de publication : 19.03.2026

ÉDITION AUVERGNE-RHONE-ALPES

Les grandes causes de mortalité en 2023

Édito : une analyse inédite de la mortalité par cause à l'échelle régionale et départementale

Pour la première fois, Santé publique France produit un bulletin régional consacré aux principaux indicateurs de mortalité par cause. Il décrit les tendances observées jusqu'en 2023 au niveau régional et départemental et identifie les principales causes de décès et leurs caractéristiques.

Ce bulletin a été réalisé à partir des données de la statistique nationale des causes de décès, qui repose sur le recueil exhaustif et l'analyse des volets médicaux des certificats de décès. Il reprend avec une déclinaison territoriale les principaux indicateurs présentés dans les deux études nationales publiées en juillet 2025 sur les causes de décès [1,2].

En Auvergne-Rhône-Alpes, le taux standardisé de mortalité toutes causes est en diminution en 2023 par rapport à 2022. Ce bas niveau de mortalité s'observe également au niveau national et dans la grande majorité des pays européens.

En 2023, la première cause de décès est imputable aux tumeurs (219 pour 100 000 habitants), suivie des maladies de l'appareil circulatoire (152 pour 100 000 habitants), comme cela est observé au niveau national. Ainsi, il apparaît nécessaire de poursuivre la prévention des facteurs de risque de ces maladies (tabac, alcool, sédentarité, etc) qui représentent un lourd fardeau sur la santé des Français et sur le système de soins.

Par ailleurs, un précédent bulletin publié en juin 2025 présentait la certification électronique des décès et ses avantages [3]. Son utilisation progressive sur le territoire permet une surveillance plus réactive de la mortalité par cause. Ceci a déjà été initié par l'agence lors de la pandémie de Covid-19 et pour le suivi des épidémies de grippe et des travaux sont actuellement en cours pour poursuivre leur utilisation en routine.

SOMMAIRE

Édito	1
Points clés	2
Les grandes causes de mortalité en Auvergne-Rhône-Alpes	3
Caractéristiques démographiques	8
Méthodologie	10

Points clés

- En 2023, **72 049 décès** ont été enregistrés parmi les personnes domiciliées en Auvergne-Rhône-Alpes, soit un taux standardisé de **749 pour 100 000 habitants** ;
- Le taux régional de mortalité est **en baisse par rapport à 2022** (797 pour 100 000 habitants) et **inférieur au taux national** (798 pour 100 000 habitants) ;
- **Les tumeurs et les maladies de l'appareil circulatoire** demeurent les deux principales grandes causes de décès dans la région et dans chaque département en 2023. **Il est donc primordial de poursuivre la prévention des facteurs de risque de ces maladies (tabac, alcool, sédentarité...)** ;
- Chez les **moins de 65 ans**, les **causes externes** (principalement les accidents de la vie courante, les chutes accidentelles et les suicides/lésions auto-infligées) restent la **seconde cause de mortalité après les tumeurs** ;
- La **mortalité masculine** est toujours plus importante que la mortalité féminine en 2023 (taux standardisé de 963 pour 100 000 hommes contre 592 pour 100 000 femmes), et ce pour toutes les grandes causes ;
- Il existe des disparités territoriales : les taux standardisés de mortalité toutes causes sont plus élevés qu'au niveau national dans le **Cantal, en Haute-Loire et dans l'Allier** ;
- On observe une **nette baisse de la mortalité pour Covid-19**, qui devient la 9^e cause de décès en 2023.

Les grandes causes de mortalité en Auvergne-Rhône-Alpes

Évolution sur les dernières années

En 2023, 72 049 décès ont été enregistrés parmi les personnes domiciliées en Auvergne-Rhône-Alpes, soit un taux standardisé de 749 décès pour 100 000 habitants, **en diminution par rapport à 2022** (75 562 décès, soit un taux standardisé de 797 pour 100 000 habitants) (tableau 1 et figure 1) et **significativement inférieur** au taux enregistré en France entière (798 pour 100 000 habitants). Cette baisse observée en 2023 dans la région comme au niveau national survient après une hausse continue de la mortalité toutes causes observée de 2020 à 2022 (figure 1).

Tableau 1 : Nombre et taux standardisés de mortalité pour 100 000 habitants par année et par grande cause et sous-cause de mortalité, Auvergne-Rhône-Alpes, 2021-2023

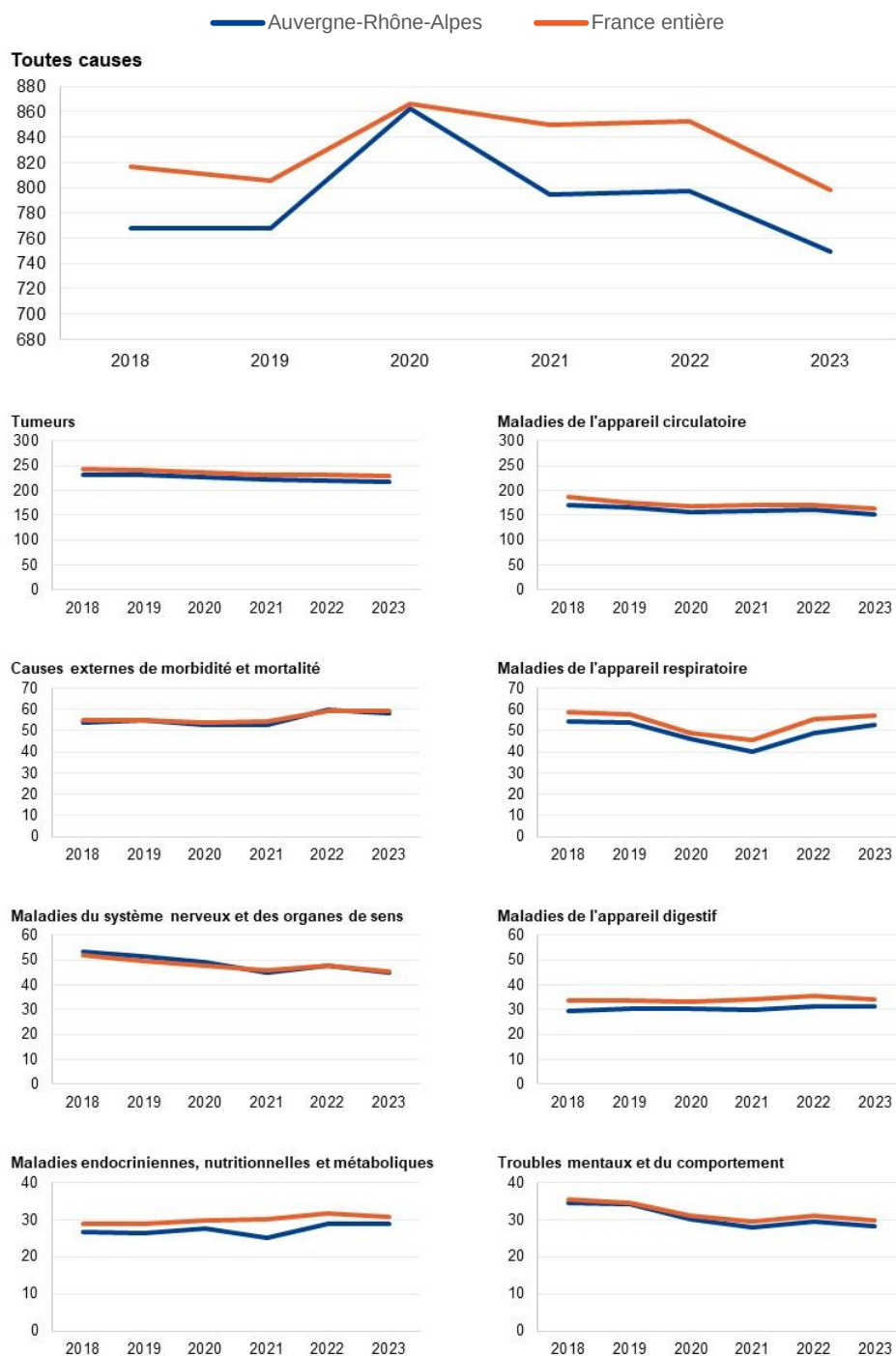
Causes de mortalité	2021		2022		2023	
	N	Taux	N	Taux	N	Taux
Toutes causes	73 957	794,3	75 562	797,4	72 049	749,2
Maladies infectieuses et parasitaires	1 203	12,6	1 399	14,3	1 475	14,9
dont tuberculose	28	0,3	27	0,3	24	0,2
dont sida (maladie VIH)	14	0,2	14	0,2	15	0,2
dont hépatites virales	24	0,3	30	0,3	30	0,3
Tumeurs	19 301	221,1	19 406	218,9	19 686	218,6
dont tumeur maligne du côlon, rectum et anus	1 883	21,2	1 875	20,8	1 834	20,0
dont tumeur maligne du foie et des voies biliaires intrahépatiques	995	11,7	1 154	13,2	1 068	12,1
dont tumeur maligne du pancréas	1 639	19,1	1 592	18,2	1 717	19,3
dont tumeur maligne de la trachée, des bronches et du poumon	3 345	39,8	3 342	39,2	3 500	40,3
dont tumeur maligne du sein	1 511	17,2	1 448	16,2	1 427	15,7
dont tumeur maligne de la prostate	1 068	11,5	1 137	12,1	999	10,4
Maladies du sang et des organes hématopoïétiques...*	270	2,8	311	3,2	284	2,8
Maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques	2 406	25,1	2 829	28,8	2 878	28,9
dont diabète sucré	1 215	13,0	1 348	14,2	1 359	14,1
Troubles mentaux et du comportement	2 726	27,8	2 923	29,4	2 870	28,3
dont démence	1 965	18,9	2 086	19,9	2 056	19,1
Maladies du système nerveux et des organes de sens	4 267	45,0	4 582	47,9	4 357	44,9
dont maladie de Parkinson	829	8,8	940	9,9	889	9,2
dont maladie d'Alzheimer	1 975	19,4	2 053	20,1	1 882	18,1
Maladies de l'appareil circulatoire	15 493	159,7	15 791	160,3	15 269	152,2
dont cardiopathies ischémiques	3 409	36,7	3 378	35,8	3 271	34,1
dont autres maladies du cœur	5 673	56,3	5 777	56,6	5 749	55,3
dont maladies cérébrovasculaires	3 361	35,2	3 564	36,8	3 252	32,9
dont autres maladies de l'appareil circulatoire	3 050	31,5	3 072	31,1	2 997	29,9
Maladies de l'appareil respiratoire	3 856	40,1	4 757	48,8	5 283	52,7
dont grippe	9	0,1	238	2,4	277	2,7
dont pneumonie	1 162	11,4	1 495	14,7	1 784	16,9
dont maladies chroniques des voies respiratoires inférieures	1 020	11,2	1 212	13,1	1 248	13,2
Maladies de l'appareil digestif	2 725	29,8	2 932	31,5	2 939	31,2
Maladies de la peau et du tissu cellulaire sous-cutané	170	1,7	209	2,0	201	2,0
Maladies du système ostéoarticulaire, des muscles et du tissu conjonctif	561	5,8	553	5,6	598	6,0
Maladies de l'appareil génito-urinaire	1 352	13,8	1 432	14,2	1 458	14,4
Complications de grossesse, accouchement et puerpéralité	< 5	0,0	< 5	0,1	< 5	0,0
Certaines affections dont l'origine se situe dans la période périnatale	179	2,1	161	1,9	146	1,9
Malformations congénitales et anomalies chromosomiques	179	2,2	198	2,4	184	2,3
Symptômes et états morbides mal définis	6 937	72,7	7 588	77,8	7 333	73,7
Causes externes de morbidité et mortalité	4 807	52,9	5 481	59,8	5 439	58,4
dont accident de transport	248	3,0	293	3,6	282	3,4
dont chutes accidentelles	1 313	13,2	1 530	15,2	1 637	15,8
dont noyades et submersion accidentelles	73	0,9	74	0,9	63	0,7
dont intoxications accidentelles	167	1,9	184	2,1	133	1,5
dont autres accidents	1 748	18,4	1 996	20,8	1 869	19,3
dont suicides et lésions auto-infligées	953	11,9	1 069	13,2	920	11,2
Covid-19	7 524	79,3	5 006	50,5	1 647	16,1

* maladies du sang et des organes hématopoïétiques et certains troubles du système immunitaire

Source : Open DATA du CépiDc - Exploitation : Santé publique France

Les deux principales causes de mortalité en 2023 sont identiques à celles observées au niveau national [1] : les **tumeurs** (219 pour 100 000 habitants) et les **maladies de l'appareil circulatoire** (152 pour 100 000 habitants). Les décès de **causes externes de morbidité et mortalité** (c'est-à-dire les décès liés à des événements extérieurs) représentent la 3^e cause de mortalité la plus fréquente, avec un taux de 58 décès pour 100 000 habitants (hors chapitre symptômes et états morbides mal définis). Ces décès par causes externes sont principalement dus à des chutes accidentelles, à des suicides/lésions auto-infligées et à d'autres accidents (c'est-à-dire les accidents de la vie courante).

Figure 1 : Évolution du taux standardisé de mortalité pour 100 000 habitants, tous âges, toutes causes et par principale grande cause de mortalité (hors symptômes et états morbides mal définis), en Auvergne-Rhône-Alpes et en France entière, 2018-2023

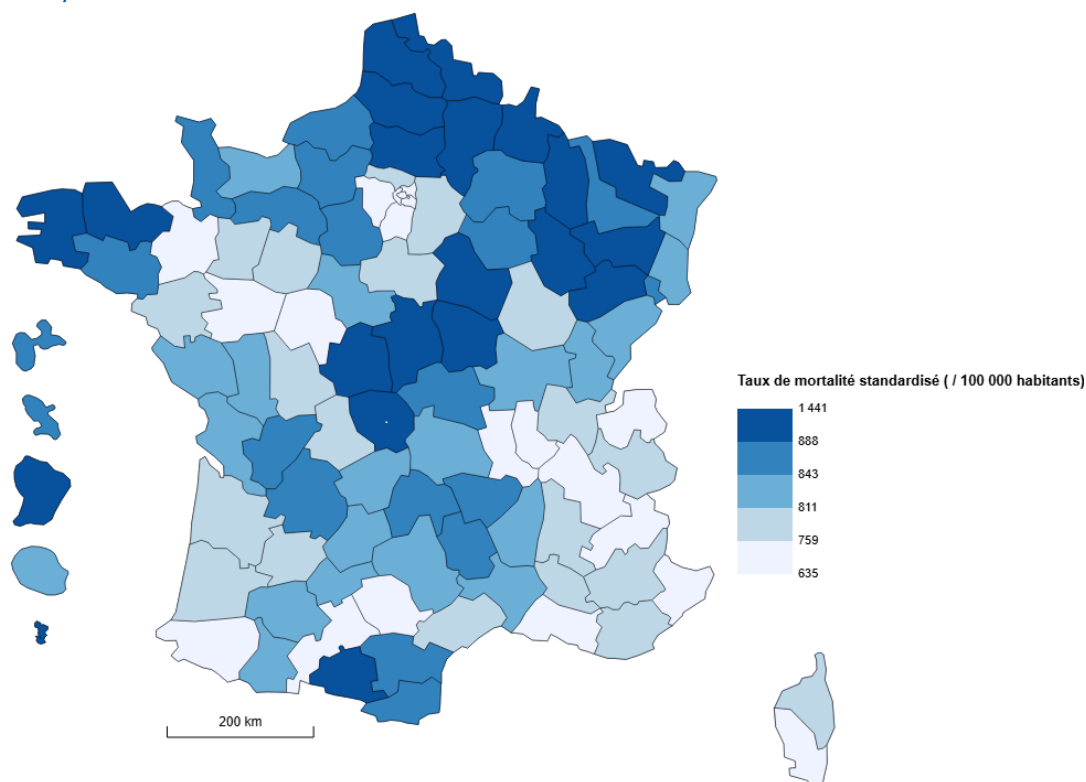


Les 8 principales grandes causes de décès sont globalement stables en 2023 par rapport à 2022 (tableau 1 et figure 1), tandis qu'une nette baisse de la mortalité pour **Covid-19** (9^e cause de décès) est observée. Une hausse des décès pour **causes externes de morbidité et mortalité** a été observée en 2022 par rapport aux années précédentes pour se stabiliser en 2023. Après la nette diminution en 2021 liée à la pandémie de Covid-19, une hausse des **maladies de l'appareil respiratoire** est notée en 2022, puis stable en 2023.

Disparités géographiques

Le Cantal, la Haute-Loire et l'Allier présentent les taux standardisés de mortalité les plus importants de la région en 2023 (respectivement 886, 861 et 855 pour 100 000 habitants, significativement supérieurs au taux enregistré en France entière (798 pour 100 000 habitants)). Bien que plus faibles, les taux de **l'Ardèche et du Puy-de-Dôme** sont également supérieurs à ceux du niveau national. A l'inverse, **le Rhône** présente le taux le plus faible de la région (653 pour 100 000 habitants, significativement inférieur au taux enregistré en France entière) (carte 1).

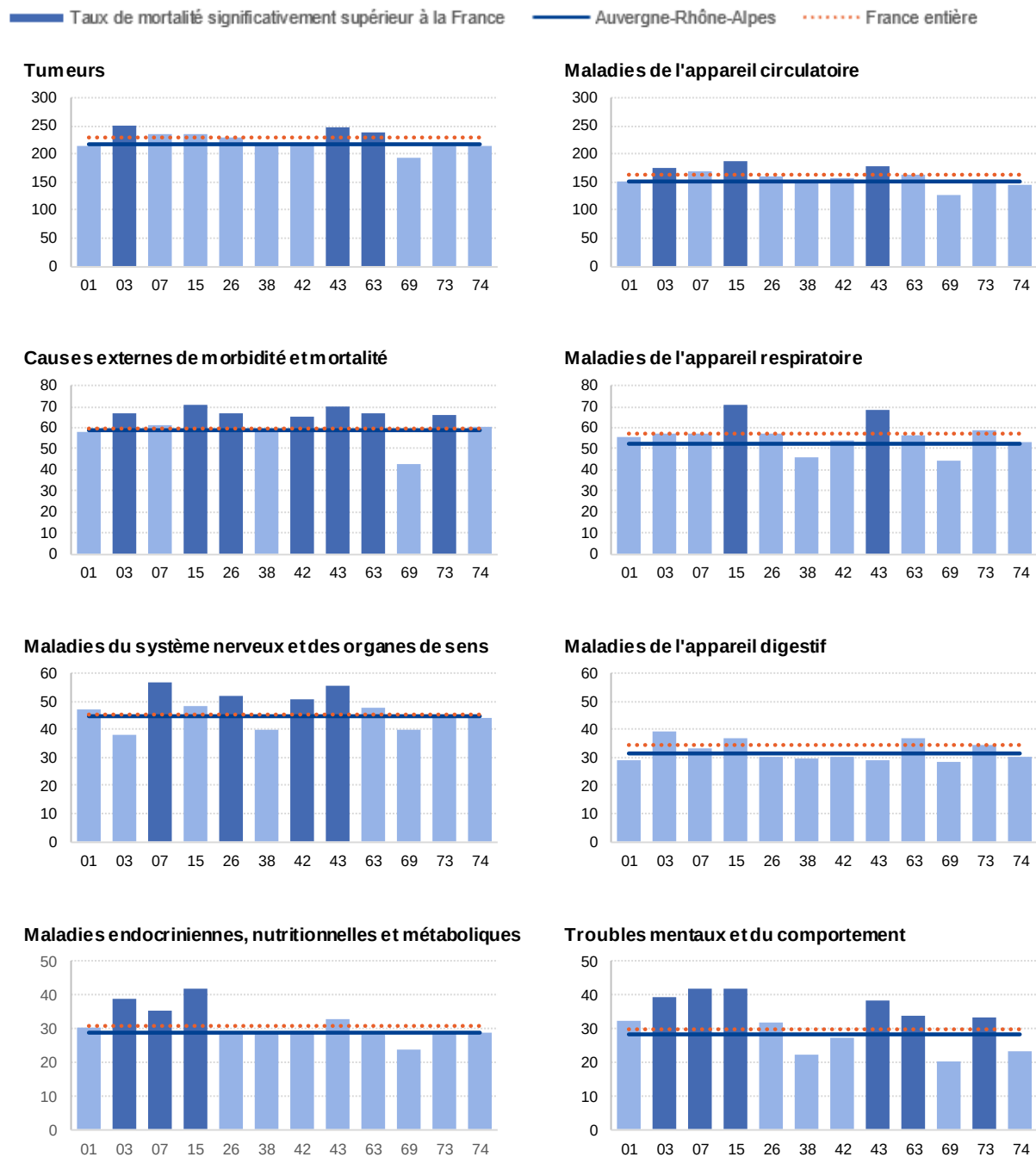
Carte 1 : Taux standardisé de mortalité toutes causes pour 100 000 habitants, tous âges, par département, France, 2023



Source : Open DATA du CépiDc - Exploitation : Santé publique France

Dans tous les départements d'Auvergne-Rhône-Alpes, les deux principales causes de décès en 2023 sont les tumeurs et les maladies de l'appareil circulatoire (figure 2).

Figure 2 : Taux standardisé de mortalité pour 100 000 habitants, tous âges, pour les 8 principales grandes causes de mortalité (hors symptômes et états morbides mal définis), par département, Auvergne-Rhône-Alpes et France entière, 2023



Source : Open DATA du CépiDc - Exploitation : Santé publique France

Dans certains départements et pour certaines causes, les taux standardisés de mortalité étaient plus élevés que ceux du national (tableau 2).

Tableau 2 : Départements présentant des taux standardisés de mortalité significativement supérieurs aux taux nationaux, par grande cause de mortalité, Auvergne-Rhône-Alpes, 2023

Département	Causes de mortalité
Allier	- tumeurs - maladies de l'appareil circulatoire - causes externes de morbidité et mortalité - maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques - troubles mentaux et du comportement
Ardèche	- maladies du système nerveux et des organes de sens - maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques - troubles mentaux et du comportement
Cantal	- maladies de l'appareil circulatoire - causes externes de morbidité et mortalité - maladies de l'appareil respiratoire - maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques - troubles mentaux et du comportement
Drôme	- causes externes de morbidité et mortalité - maladies du système nerveux et des organes de sens
Loire	- causes externes de morbidité et mortalité - maladies du système nerveux et des organes de sens
Haute-Loire	- tumeurs - maladies de l'appareil circulatoire - causes externes de morbidité et mortalité - maladies de l'appareil respiratoire - maladies du système nerveux et des organes de sens - troubles mentaux et du comportement
Puy-de-Dôme	- tumeurs - causes externes de morbidité et mortalité - troubles mentaux et du comportement
Savoie	- causes externes de morbidité et mortalité - troubles mentaux et du comportement

Caractéristiques démographiques

En 2023, la mortalité masculine est plus importante dans la région - comme les années précédentes et comme au niveau national - avec un taux standardisé de mortalité de 963 pour 100 000 hommes contre 592 pour 100 000 femmes (tableau 3).

Par ailleurs, la mortalité prématurée (avant 65 ans) présente un taux de 151 pour 100 000 habitants, bien inférieur à la mortalité chez les 65 ans et plus (3 218 pour 100 000 habitants).

Tableau 3 : Nombre et taux standardisé de mortalité pour 100 000 habitants pour toutes causes et par grande cause, selon le sexe et la classe d'âge, Auvergne-Rhône-Alpes, 2023

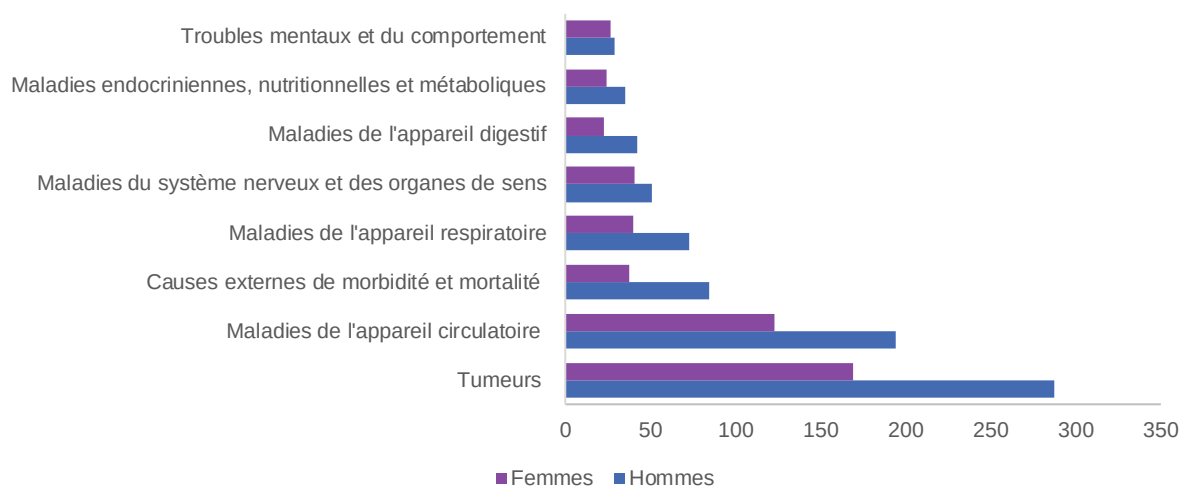
Causes de mortalité	Hommes		Femmes		Moins de 65 ans		65 ans et plus	
	N	Taux	N	Taux	N	Taux	N	Taux
Toutes causes	35 545	963,2	36 504	591,8	9 672	151,3	62 377	3 217,5
Maladies infectieuses et parasitaires	734	20,1	741	11,4	128	2,0	1 347	68,2
Tumeurs	10 899	287,4	8 787	168,8	3 724	58,0	15 962	881,7
Maladies du sang et des organes hématopoïétiques et certains troubles du système immunitaire	119	3,3	165	2,5	23	0,4	261	12,9
Maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques	1 285	35,3	1 593	24,1	224	3,5	2 654	134,1
Troubles mentaux et du comportement	1 042	28,7	1 828	26,5	298	4,7	2 572	125,6
Maladies du système nerveux et des organes de sens	1 877	50,6	2 480	40,3	351	5,5	4 006	207,7
Maladies de l'appareil circulatoire	7 031	194,2	8 238	122,5	1 053	16,4	14 216	712,8
Maladies de l'appareil respiratoire	2 625	72,8	2 658	39,9	284	4,4	4 999	251,9
Maladies de l'appareil digestif	1 572	42,0	1 367	22,5	457	7,1	2 482	130,4
Maladies de la peau et du tissu cellulaire sous-cutané	74	2,1	127	1,9	7	0,1	194	9,6
Maladies du système ostéoarticulaire, des muscles et du tissu conjonctif	242	6,7	356	5,4	27	0,4	571	28,9
Maladies de l'appareil génito-urinaire	729	20,4	729	10,9	49	0,8	1 409	70,6
Complications de grossesse, accouchement et puerpéralité	0	0,0	< 5	0,1	< 5	0,0	0	0,0
Certaines affections dont l'origine se situe dans la période périnatale	72	1,8	74	1,9	146	2,3	0	0,0
Malformations congénitales et anomalies chromosomiques	83	2,1	101	2,4	142	2,2	42	2,4
Symptômes et états morbides mal définis	3 158	86,7	4 175	61,2	1 176	18,5	6 157	301,6
Causes externes de morbidité et mortalité	3 148	84,8	2 291	37,6	1 528	24,2	3 911	199,7
Covid-19	855	24,2	792	11,7	53	0,8	1 594	79,4

Source : Open DATA du CépiDc - Exploitation : Santé publique France

En 2023, la mortalité masculine est plus importante que la mortalité féminine pour chacune des 8 principales causes de décès (figure 3). Les tumeurs et les maladies de l'appareil circulatoire constituent les deux principales causes de décès pour les deux sexes, le taux de mortalité pour les tumeurs chez les hommes atteint 287 pour 100 000 habitants (tableau 3 et figure 3). Viennent ensuite comme 3^e principale cause de décès, dans une moindre mesure, les causes externes de morbidité et mortalité pour les hommes, et les maladies du système nerveux et des organes de sens pour les femmes.

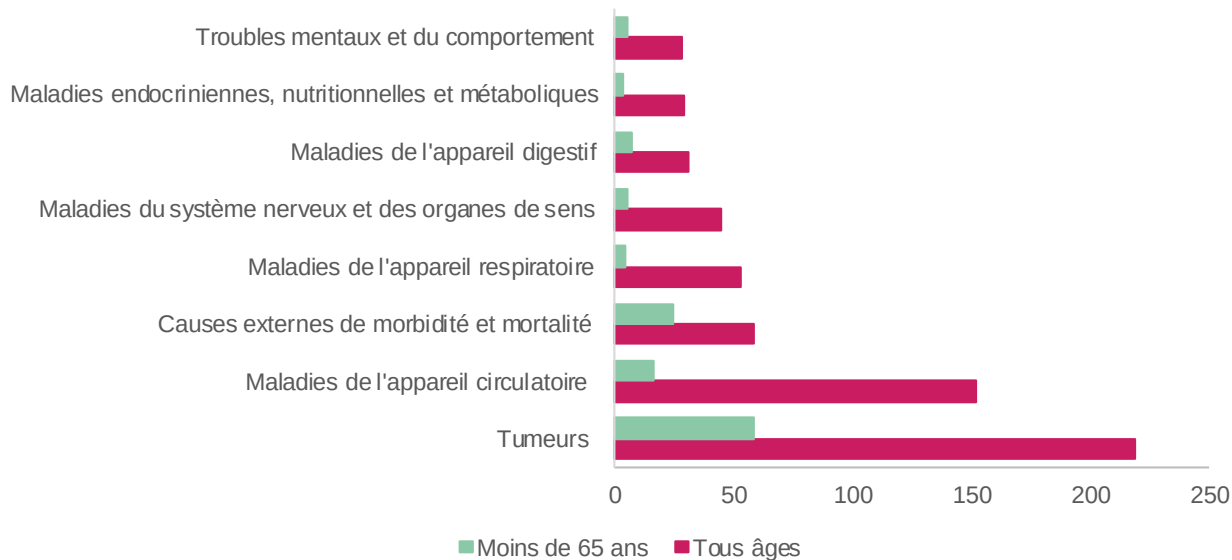
Chez les moins de 65 ans, comme les années précédentes, les tumeurs (figure 4) représentent la cause de mortalité la plus importante (58 pour 100 000 habitants). Les causes externes de morbidité et mortalité (accidents, suicides...) constituent la 2^e cause de mortalité (24 pour 100 000 habitants) devant les maladies de l'appareil circulatoire (16 pour 100 000 habitants).

Figure 3 : Taux standardisé de mortalité pour 100 000 habitants pour les 8 principales causes de décès (hors symptômes et états morbides mal définis), selon le sexe, Auvergne-Rhône-Alpes, 2023



Source : Open DATA du CépiDc - Exploitation : Santé publique France

Figure 4 : Taux standardisé de mortalité pour 100 000 habitants pour les 8 principales causes de décès (hors symptômes et états morbides mal définis), selon l'âge, Auvergne-Rhône-Alpes, 2023



Source : Open DATA du CépiDc - Exploitation : Santé publique France

Méthodologie

L'analyse porte sur les personnes résidentes en Auvergne-Rhône-Alpes et décédées en France (France hexagonale + DROM).

Les données proviennent de la statistique annuelle des causes médicales de décès produite par le CépiDc de l'Inserm à partir des volets médicaux des certificats de décès renseignés par les médecins constatant le décès. Les causes médicales de décès ont été codées selon la classification internationale des maladies (CIM-10) de l'Organisation mondiale de la santé. La cause initiale de décès est définie, en appliquant les règles de la CIM-10, comme étant la maladie, le traumatisme ou les circonstances en cas de mort violente à l'origine du processus morbide ayant entraîné le décès. Certaines données (effectifs inférieurs à 5) ont été anonymisées pour respecter le secret statistiques (tous âges et moins de 65 ans) tout en conservant une qualité globale et en respectant les tendances épidémiologiques.

Les indicateurs présentés sont les effectifs de décès et les taux standardisés de mortalité selon l'âge (population de référence européenne 2013). Les effectifs et taux de décès partagés peuvent présenter de légères variations par rapport aux données brutes et les modalités de calcul des taux peuvent également légèrement différer des chiffres produits précédemment [1,2]. Le chapitre « Symptômes et états morbides mal définis » (84,4 décès pour 100 000 habitants en France en 2023) a été exclu de l'analyse pour garantir la rigueur épidémiologique et renforcer la pertinence des indicateurs de santé publique. Ce chapitre inclut notamment les causes de décès non précisées, les morts subites du nourrisson et les "autres symptômes mal définis" souvent associés à des codes non spécifiques comme la sénilité (R54), les malaises (R53), ou les arrêts respiratoires (R09.2), majoritairement chez les 85 ans et plus.

Les données sur les causes de décès sont disponibles sur le [site internet du CépiDc](#) (grandes tendances et open data) et sur [l'espace open data de la DREES](#).

Bibliographie

- [1] Fouillet A, Aubineau Y, Godet F, Costemalle V, Coudin É. [Grandes causes de mortalité en France en 2023 et tendances récentes](#). Bull Epidemiol Hebd. 2025;(13):218-43.
- [2] Godet F, Costemalle V, Aubineau Y, Fouillet A, Coudin E. [Causes de décès en France en 2023 : des disparités territoriales](#). Etudes et Résultats. 2025;(1342):1-8.
- [3] Casamatta D. [Bulletin Certification électronique des décès. Édition Auvergne-Rhône-Alpes](#). Juin 2025. Saint-Maurice : 12 p, 2025.

Remerciements

Santé publique France tient à remercier l'ensemble de ses partenaires contribuant à la surveillance de la mortalité : l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), le CépiDc de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) et la direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees).

Équipe de rédaction

Delphine Casamatta, Guillaume Spaccaferri, Alexandra Thabuis

Génération des indicateurs et conception de la maquette (dans l'ordre alphabétique) : Laetitia Ali Oicheih, Delphine Casamatta, Noémie Fortin, Anne Fouillet, Laure Meurice, Nicolas Vincent

Pour nous citer : Bulletin. Les grandes causes de mortalité en 2023. Édition Auvergne-Rhône-Alpes. Mars 2026. Saint-Maurice : Santé publique France, 10 pages, 2026.

Directrice de publication : Caroline Semaille

Date de publication : 19 mars 2026

Contact : cire-ara@santepubliquefrance.fr